

Ecole de Montainville
6 rue du fer à cheval
78 124 MONTAINVILLE
0781356a@ac-versailles.fr

Compte-rendu du Conseil d'école n° 3

Vendredi 8 juin 2018
20 h 00 à 22 h 00

Emargement :

Etaient présents :

- ! **Suzanne ALLERON, Hélène AUBE, Aline ANQUETIL, Laurence DEBBACHE, Audrey DATCHARRY, Annie MARTIN.**
- ! **Sophie MALLEDAN (mairie)**
- ! **Aurélié DEMARCQ, Catherine PUJOS, Laëtitia ROSSIT, Alexiane AUBERGER (délégués de parents).**

Etaient absents excusés :

- ! **Eric MARTIN (mairie), Stéphanie CARON, Oriane CAILLET (déléguée de parents).**

Secrétaire de séance : Hélène AUBE.

I) Scolarité :

1) Futurs effectifs :

A ce jour, enfants déjà inscrits dans l'école :

PS : 8	CP : 8	CM1 : 7
MS : 5	CE1 : 3	CM2 : 9
GS : 7	CE2 : 13	

2) Répartition des élèves :

La carte scolaire demeure la même : 3 classes pour notre école.

PS + MS + GS = maternelle	Hélène AUBE + Audrey DATCHARRY (ATSEM) + Laurence DEBBACHE (ATSEM)
CP + CE1 + CM1 = élémentaire 1	Aline ANQUETIL
CE2 + CM2 = élémentaire 2	Annie MARTIN

Cette répartition est choisie dans le but d'équilibrer les classes quant au nombre d'élèves, elle permet l'arrivée éventuelle de nouveaux élèves, inscrits durant les vacances ou dans le courant de l'année.

Les décloisonnements déjà mis en place cette année seront reconduits l'année prochaine, ce fonctionnement permet aux élèves de Grande Section de travailler avec les élèves de CP et de CE1 dans le domaine « Questionner et explorer le monde », et pour le projet « Ecole et cinéma » notamment, même si les élèves de GS font partie du cycle I.

Les élèves de CE2 travailleront en Histoire – Géographie, Sciences et Instruction Civique avec les élèves de CM, même si les nouveaux cycles séparent les CE2 des CM.

Les conseils école - collège permettent des actions communes entre les élèves de CM et les élèves de 6^{ème}.

3) Les APC / les SRAN:

APC = Activités Pédagogiques Complémentaires.

36 heures ont été consacrées aux élèves pour : un soutien scolaire, des temps de Méthodologie ou des activités en groupe restreint (Informatique).

Ces APC ont eu lieu le lundi midi, le mardi midi et le jeudi midi.

Un certain nombre d'élèves de l'école a « profité » de soutien scolaire.

L'IEN nous demande de porter l'accent sur la lecture et la compréhension de lecture.

Ce qui est très positif c'est que tous les élèves viennent volontiers et apprécient ces temps de travail particuliers en tout petits groupes.

Ces activités seront reconduites l'an prochain. Excepté pour les élèves de Petite Section : les horaires de l'école ayant changé, il nous paraît plus important de favoriser le repos de ces élèves plutôt que des activités pédagogiques supplémentaires.

Les élèves qui participeront aux APC déjeuneront au 1^{er} service de cantine. Des tableaux seront affichés aux portes des classes afin de permettre aux élèves de mieux anticiper leur emploi du temps.

Durant les vacances de printemps et à la fin du mois d'août, des stages de remise à niveau (SRAN) sont proposés aux élèves de CM1 et CM2 ayant rencontré des difficultés dans leur parcours scolaire. Ces stages peuvent avoir lieu dans l'école ou dans une école voisine. Ces stages sont assurés par des enseignants volontaires donc ils peuvent être assurés par un enseignant de l'école ou un enseignant exerçant habituellement dans une autre école...L'école transmet aux familles concernées des documents à remplir avant les dates de stage.

4) Dates importantes :

Sortie des classes : vendredi 6 juillet 2018 au soir.

Rentrée des classes : Lundi 3 septembre 2018.

6) Les rythmes scolaires :

- ! Pour l'année prochaine, la mairie et l'équipe enseignante ont statué de passer à la semaine de 4 jours, avec des matinées rallongées (suite au constat réalisé que les enfants sont plus concentrés, plus attentifs, plus disponibles aux apprentissages le matin. Les fins d'après-midi sont plus agitées, bruyantes.)

II) Projets pédagogiques :

- ! Le projet d'école :

Le projet d'école 2015 / 2020 est en place.

Les trois axes prioritaires de notre projet 2015 / 2020 sont :

! la maîtrise de la langue

! les arts visuels

! l'EPS.

1^{er} axe : bilan : le travail par rapport à la lecture et la rédaction est quotidien.

2^{ème} axe : bilan : la sortie au Louvre, le travail sur la mythologie ont été des fils conducteurs pour les travaux en arts plastiques,

Pour l'axe EPS, l'équipe cette année a fait des programmations par classe, en lien avec les programmes.

- ! Activité piscine :

La date de réunion / bilan de fin d'année n'a pas encore été fixée.

Le même créneau de l'après – midi a été demandé pour l'an prochain, toujours le jeudi et sur la période de décembre à mars. Nous attendons la réponse.

- ! Projet Classe Découverte 2019:

La classe découverte devrait se dérouler du 7 avril au 12 avril 2019, à Coussac dans le Limousin. Thèmes : **astronomie et patrimoine**.

☞ Le transfert des bagages est un problème en raison des consignes liées aux risques d'attentats. : nous pensons nous rendre à Coussac en bus.

☞ Le centre est très beau, très propre, très fonctionnel. Les repas sont équilibrés.

- ! Le projet cirque (en lien avec notre projet d'école) : nous allons monter un projet un peu à l'identique de ce qui est fait en musique. L'intervenant viendra dans l'école et proposera des activités aux élèves.

- ! Le projet musique : nous retravaillerons l'an prochain avec Catherine sur un nouveau projet plutôt basé sur de l'expression corporelle, de l'écoute d'œuvres.

- ! Le pique – nique de fin d’année : il aura lieu le vendredi 29 juin, une promenade – lecture est au programme de cette journée. Le projet bibliothèque sera reconduit l’an prochain.
- ! Le projet Ecole et cinéma : l’école s’inscrira au projet dès l’ouverture des inscriptions via le portail de l’académie.
- ! L’an prochain, nous organiserons un Gymkhana.

III) Les temps forts / les festivités :

- 1) La kermesse se déroulera le 9 juin prochain. **Attention**, pour cette manifestation aussi, l’équipe enseignante a besoin des parents. La kermesse est un temps festif mais elle permet aussi d’apporter de l’argent sur notre compte coopé en vue des projets pour l’année à venir. Son organisation nous demande beaucoup d’énergie et de temps. Nous avons confié une partie de l’organisation de cette journée aux parents d’élèves : merci pour cette implication qui nous soulage d’autant.
- 2) La remise des prix : elle aura lieu le 30 juin + exposition.
- 3) Brocante : rendez-vous dimanche 23 septembre 2018 ! (Comme en avril, organisation autour de l’école et dans le champ).

IV) Bilan coopérative scolaire :

La coopérative scolaire prend en charge chaque année l’achat de matériel, fournitures en tous genres, sorties, classe découvertes.

Voici un récapitulatif des dépenses effectuées par l’école entre février 2018 et juin 2018.

Sorties	286.20€
Rallye	114.17€
Livres	146.96€
Equipement des classes	68.45 €
Projets pédagogiques	126.32€
TOTAL :	742.10€

Bénéfices de la brocante : 2 745.83 €.

La coopérative scolaire est gérée par l’école, elle est affiliée à l’OCCE.

La Caisse des Ecoles est gérée par la Mairie qui a voté son budget en mars dernier.

Toutes les actions qui sont menées permettent d’alimenter le compte coopérative scolaire. Ces actions demandent un engagement de notre part mais nous le faisons volontiers car les bénéfices nous apportent un réel confort pour l’achat de livres ou matériel pédagogiquement intéressants. Cependant, nous avons vraiment besoin de l’aide de tous...

V) Travaux dans l'école :

Une liste de travaux à effectuer durant les grandes vacances sera donnée en Mairie.